



Communiqué de presse
Paris, le 26 octobre 2016

Conforter la Seine dans sa fonction d'axe vital Réunion du Comité Seine

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Jean-François Carencu, a réuni mercredi 26 octobre le Comité Seine qui rassemble tous les acteurs institutionnels (services de l'État, collectivités locales, établissements publics) dont les compétences s'appliquent à la Seine.

Ce comité permet de partager l'ensemble des informations relatives aux questions économiques, environnementales et sécuritaires participant à la vie de ce fleuve dans le bief de Paris.

Quatre sujets prioritaires

Les quatre sujets traités engagent un grand nombre de partenaires dans la réalisation de projets visant à conforter la Seine dans sa fonction d'axe vital du développement économique et de la vie urbaine à Paris :

- une programmation des mesures à prendre pour améliorer la qualité des eaux de la Seine dans la perspective d'autoriser des lieux de baignade, notamment à l'occasion de Paris 2024 ;
- une programmation d'un ensemble de 22 mesures visant à renforcer la sécurité de la circulation sur la Seine et la compatibilité de ses divers usages ;
- une information sur le développement du transport fluvial et des plateformes logistiques comme levier de réduction du transport par route en milieu urbain (ce développement permet d'éviter et déjà d'éviter le recours à un million de poids lourds par an en IDF) ;
- une information sur les mesures de restrictions des usages de l'eau dans les situations d'étiage du fleuve en période de sécheresse.

« Ces échanges confirment l'absolue nécessité d'un travail coopératif entre tous les partenaires pour faire face aux grands enjeux économiques et environnementaux auxquels doit participer une gestion raisonnée de la Seine » a précisé le préfet de région.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF
Google
+ : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrPar>